



Déclaration de l'Assemblée des Femmes

Grenelle de lutte contre les violences conjugales : ni véritable nouveauté ni véritable budget

29 novembre 2019

L'Assemblée des femmes a pris connaissance avec attention et vigilance des annonces du Premier ministre lors de la restitution du Grenelle contre les violences conjugales, le 25 novembre.

L'extension des horaires de la ligne d'écoute du 3919 était particulièrement attendue, notamment pour les départements et les collectivités d'outre-mer : le décalage horaire rendait précisément le 3919 moins mobilisable pour les femmes victimes de violences, alors même que la prévalence des violences sexuelles et sexistes dans les territoires ultramarins est particulièrement importante. **Néanmoins, le 3919 n'est pas un numéro d'urgence et ne permet pas la mise en sécurité immédiate des femmes.**

De ce point de vue, l'annonce de la diffusion d'une grille d'évaluation des violences aux forces de l'ordre devrait permettre aux policiers.e.s et aux gendarmes de mieux accueillir et orienter les femmes victimes de violences ; tout comme la création de nouveaux postes d'intervenant.e.s sociaux.ales dans les commissariats et gendarmeries.

Comme le soulignent les diverses enquêtes et rapports parus récemment, **le premier problème des femmes victimes de violences patriarcales est le refus de prise de plainte**, voire la lenteur de l'arrivée des forces de l'ordre lorsque les victimes ou leurs proches composent le numéro d'urgence.

Plus aucune plainte ne doit être refusée, plus aucun appel traité à la légère.

L'Assemblée des femmes s'étonne que la formation à l'égalité entre les femmes et les hommes des personnels éducatifs soit présentée comme une nouveauté, alors qu'elle est déjà prévue par la loi depuis 2013.

Si nous nous félicitons que le sujet de l'autorité parentale soit mis sur la table, nous regrettons que le Gouvernement ne se soit pas saisi de cette question lors de l'examen de la proposition de loi visant à agir contre les violences au sein des familles. Le groupe socialiste et républicain avait défendu de nombreuses dispositions visant à protéger les femmes victimes de violences et leurs enfants, auxquelles le Gouvernement s'est opposé au prétexte qu'il était préférable d'attendre les conclusions du Grenelle. Ces « conclusions » sont bien en deçà des propositions faites par les sénateur.rice.s socialistes en séance. **Et que penser**

du fait de retarder des avancées en raison des impératifs de la communication gouvernementale ?

Enfin, l'Assemblée des femmes déplore que les moyens budgétaires alloués ne soient pas à la hauteur des enjeux, et artificiellement gonflés par le Gouvernement. **Comme le souligne la commission des Finances du Sénat, le milliard annoncé par la Secrétaire d'Etat n'est pas prévu dans le budget de 2020.**

La lutte contre les violences patriarcales n'est pas la propriété du Gouvernement. Elle appartient à toute la société : les participant.e.s de la marche Nous Toutes l'ont rappelé avec force.

Mettre fin aux violences sexistes et sexuelles est un défi difficile. Le mouvement féministe est à la hauteur. **Le Gouvernement doit prendre ses responsabilités face aux attentes des femmes, face aux souffrances des victimes, et inscrire en haut de sa copie deux mots clés : « vérité » et « milliard ».**

Laurence ROSSIGNOL

Présidente